



Jardins familiaux

Un nouveau terrain pour de nouveaux jardins. La convention vient d'être signée avec le ministre de la Justice. P4&5

N° 22 - Mars 2023

Fleury ma ville

Le journal municipal de la ville de Fleury-Mérogis



Journée internationale des droits des femmes

Rencontre-débat, le 17 mars, autour du film *La Révolte des femmes de chambre* avec Rachel Kéké et Sylvie Kémisa. P6



Cité éducative

Lancement officiel et premier atelier avec les enfants du Centre de loisirs. P8



Point information jeunesse

Une aide à la création d'entreprise avec l'association QHUBE. P12

JOURNÉE INTERNATIONALE DES **DROITS** DES **FEMMES**

PROJECTION
DU FILM
DE THIBAUT
FÉRIÉ

**LA RÉVOLTE
DES FEMMES
DE CHAMBRE**

UNE PRODUCTION CPB FILMS

Vendredi 17 mars 2023
18h30 salle Malraux



LA PROJECTION SERA SUIVIE D'UNE
RENCONTRE-DÉBAT AVEC RACHEL KÉKÉ
(DÉPUTÉE NUPES) **ET SYLVIE KIMISSA,**
LES PORTE-PAROLLES DES FEMMES
DE CHAMBRE DE L'HÔTEL IBIS BATIGNOLLES

Le Maire signe avec le Ministre de la Justice, la relocalisation des jardins familiaux

Interview d'Olivier Corzani, Maire de Fleury-Mérogis

Monsieur le Maire, le jeudi 23 février dernier, vous signiez une convention avec le ministre de la Justice et Garde des Sceaux en personne, Monsieur Eric Dupond-Moretti, en vue de reconstituer les jardins familiaux sur un terrain appartenant à l'administration pénitentiaire. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur ce projet ?

Comme vous le savez, lorsque nous avons pris la décision d'autoriser le Département à construire un collège sur le terrain municipal actuellement occupé par les jardins familiaux, nous nous étions engagés à les réaménager sur un autre site. En l'occurrence, il s'agira d'un terrain appartenant au ministère de la Justice, située à proximité des logements de Fonction, comme cela avait d'ailleurs été convenu par et avec les jardiniers, au cours de deux réunions organisées fin 2020 et début 2021. Je me permets, à cet égard, de remercier Monsieur le Ministre, qui nous a fait l'honneur de venir à Fleury-Mérogis pour sceller ce nouveau partenariat entre la Ville et son ministère, fruit de deux années de travail. C'est une première à l'échelle du territoire national et nous en sommes les précurseurs. Avec cette signature, les choses sont désormais bien actées: nous avançons pour le collège et les jardins, comme cela a toujours été notre objectif. Nous faisons la démonstration que nous pouvons concilier droit à la réussite de nos enfants et droit



à la nature en ville. C'est donc une belle victoire pour tous les Floriacumois, pour l'éducation, mais aussi pour l'écologie: quand on ajoute ce projet de reconstitution des jardins familiaux, à celui des jardins partagés, ou encore à celui de la géothermie, jamais autant d'actions n'ont été entreprises, en l'espace de seulement trois ans, en matière d'écologie dans l'histoire de notre ville.

Quel peut être l'impact de cette signature officielle sur le projet de collège ?

Nous espérons tous que cela aidera à débloquer la situation dans laquelle nous ont entraînés les quelques opposants au futur collège. Il est grand temps de tourner la page, de lever toutes les procédures judiciaires intentées contre ce projet capital pour nos enfants. J'ai, d'ailleurs, récemment adressé en ce sens, un courrier au président de l'association des jardins familiaux des Bois des Chaqueux. Je le sollicite pour que nous avancions ensemble, et qu'il fasse retirer toutes les actions en justice en cours

contre le projet de collège. Nous avons toujours dit que la construction du collège ne se ferait pas au détriment des jardins familiaux, et c'est désormais chose faite! Il n'y a plus de doute à avoir sur ce point. Il est temps d'avancer pour les enfants. Nous avons déjà, pratiquement, perdu un an... Il s'agit d'avancer pour l'intérêt général, pour ces milliers de familles floriacumaises, qui attendent impatiemment l'arrivée de leur collège.

Dans la perspective des futurs nouveaux jardins familiaux, quelles seront les prochaines étapes ?

La signature de cette convention, en nous mettant à disposition un terrain, constitue en soi une étape fondamentale. Comme je l'avais annoncé, nous allons prochainement initier une concertation sur l'aménagement de ces nouveaux jardins familiaux, avec tous les jardiniers qui veulent aller de l'avant et s'inscrire dans une démarche constructive. Une première réunion de travail leur sera bientôt proposée. ■

L'agenda du mois

MARDI 14 MARS

Printemps de la petite enfance
18h salle intergénérationnelle.
Lire page 10

VENREDI 17 MARS

Projection-débat du film *La Révolte des femmes de chambre*.
18h30 salle Malraux.
Lire pages 2 et 6

DIMANCHE 19 MARS

Commémoration du 61^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.
Rendez-vous à 8h45 au cimetière communal.
Lire page 7

« Nous faisons la démonstration que nous pouvons concilier droit à la réussite de nos enfants et droit à la nature en ville. »

L'événement : les jardins famili

Jeudi 23 février, M. Dupond-Moretti, Garde des sceaux et Ministre de la Justice et Olivier Corzani, Maire de Fleury-Mérogis, ont signé une convention par laquelle l'administration pénitentiaire met à la disposition de la Ville de Fleury-Mérogis un terrain de 1,3 hectare pour y relocaliser ses jardins familiaux. C'est la conclusion d'une mobilisation sans faille du Maire et de Municipalité pour que cette belle aventure des jardins familiaux continue.



Olivier Corzani : « Je suis particulièrement attaché aux jardins familiaux »

Vous venez de conclure un accord avec le ministère de la Justice pour la mise à disposition de la Ville d'un terrain destiné à relocaliser les jardins familiaux. En quoi s'agit-il d'un événement important ?

D'abord parce que le ministre de la Justice en personne se déplace à Fleury pour signer la convention qui matérialise cet accord. Je l'en remercie chaleureusement. Cela témoigne des bonnes relations que nous avons avec ce ministère et l'administration pénitentiaire. Mais c'est un événement surtout, parce que nous allons maintenant pouvoir



passer à une deuxième phase de travail : l'aménagement des nouveaux jardins. Depuis deux ans maintenant, dès qu'il est apparu que le seul terrain disponible pour le futur collège était celui des actuels jardins, j'ai eu à cœur avec l'équipe municipale de tout mettre en œuvre pour trouver un terrain de rempla-

cement. Les jardins familiaux représentent des enjeux autant sociaux qu'écologiques auxquels nous sommes particulièrement attachés et il n'était pas question de les abandonner. Je sais que certains ont pu douter de nos intentions réelles mais aujourd'hui c'est fait et j'en suis particulièrement heureux.

Pourquoi ce terrain-là ?

L'idée vient des jardiniers eux-mêmes, ceux qui ont participé aux réunions de travail que nous avons organisées dès 2020. Ils avaient repéré ce terrain situé derrière le quartier des Fonctions et dont la surface est comparable aux actuels jardins. Nous avons retenu cette proposition et c'est sur ces bases que nous avons entrepris de discuter avec le ministère de la Justice.

Comment les choses vont-elles se passer maintenant ?

Très prochainement nous allons réunir les jardiniers qui le souhaiteront pour travail-

ler ensemble à l'aménagement des nouveaux jardins. Nous voulons aboutir à un beau projet paysager, fonctionnel, dont on soit fiers et dans lequel les jardiniers et leur famille auront plaisir à se retrouver et à cultiver des fleurs, des fruits, des légumes 100 % floriacumois et bio. On a hâte! ■

« Les jardins familiaux représentent des enjeux autant sociaux qu'écologiques. »

aux vont être relocalisés



Le maire s'adresse au président de l'association des jardiniers

Dans un courrier adressé à M. Belimont, président de l'Association des jardins familiaux, le Maire rappelle que le déplacement des jardins a été décidé afin de permettre la construction d'un collège: «[un] équipement [qui] constitue un enjeu majeur pour les jeunes générations à venir». «Depuis cette décision vous avez,

en tant que président, décidé de déposer plusieurs recours en justice contre le projet de collège.» «Aujourd'hui avec cette signature qui offre la possibilité aux Floriacumois de pratiquer les jardins familiaux, nous nous trouvons dans une situation nouvelle.» Le Maire invite donc M. Belimont à «retirer l'ensemble des procédures judiciaires...

intentées à l'égard de la décision de cession du terrain au département» et à «quitter le terrain actuel afin que le département puisse y effectuer les sondages et études nécessaires à la préparation du chantier du collège.» ■



M. Dupond-Moretti : « Longue vie aux jardins familiaux de Fleury-Mérogis ! »



A l'occasion de son déplacement à Fleury-Mérogis le 23 février dernier, et après avoir signé la convention de mise à disposition des terrains pour les futurs nouveaux jardins familiaux, Monsieur

Dupond-Moretti, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, s'est adressé aux personnes présentes. «Ces rencontres avec les élus locaux m'apportent beaucoup, a-t-il souligné. Les partenariats qui se mettent en place avec les Villes comme ici à Fleury-Mérogis, sont importants pour montrer que les choses vont bien entre vous et l'administration pénitentiaire.» Évoquant plus particulièrement la signature de la convention, il s'est dit «très heureux». «Ce sont des terres très fertiles, a-t-il souli-

gné. Les parcelles seront ouvertes aux personnels de la Pénitentiaire qui habitent à Fleury-Mérogis.» «Ces jardins ont aussi une importance pédagogique pour les jeunes. C'est important sur le plan symbolique. Longue vie aux jardins familiaux de Fleury-Mérogis», a-t-il conclu. ■

« Les partenariats qui se mettent en place avec les villes sont importants. »

« TRÈS BONNE NOUVELLE »

Alain Tirbois, jardinier, détenait une parcelle aux jardins familiaux depuis une quinzaine d'années. Il y cultivait des légumes, des herbes aromatiques, des fleurs. « Cette relocalisation est une très bonne nouvelle. Ce n'est pas loin. C'est un endroit calme. Et ce sera plus sécurisé que les anciens jardins. J'ai hâte qu'on puisse se remettre à jardiner. C'est une bonne distraction, ça nous fait sortir, rencontrer du monde. Il faudra bien aménager les lieux et planter des arbres pour que ce soit sympa. »



La localisation des futurs nouveaux jardins familiaux



C'est derrière le quartier des Fonctions que seront aménagés les nouveaux Jardins familiaux. On y accèdera par un cheminement longeant l'avenue du Docteur-Fichez à partir de l'avenue des Peupliers. ■

Projection-débat autour du film *La Révolte des femmes de chambre*

Vendredi 17 mars à 18h30 salle André-Malraux, aura lieu la projection du film de Thibault Férié : *La Révolte des femmes de chambre*.

Le film retrace la lutte des femmes de chambre de l'hôtel Ibis Batignolles. Il sera suivi d'une rencontre-débat avec celles qui furent les porte-paroles de cette lutte : Sylvie Kémissa et Rachel Kéké (députée NUPES). Juillet 2019, les 28 femmes de chambre de l'hôtel Ibis Batignolles (Paris XVII^e) se mettent en

grève. Elles protestent contre des conditions de travail particulièrement pénibles imposées par la société STN, sous-traitante du groupe hôtelier Accord et la faiblesse de leur salaire. La plupart de ces femmes, majoritairement africaines, font face en effet à des problèmes de santé, à des accidents du travail, à du harcèlement... Leur



Sylvie Kimissa et Rachel Kéké, les porte-paroles des femmes de chambre de l'hôtel Ibis Batignolles.

lutte durera près de deux ans. En mai 2021 leur détermination finit par payer. Elles

obtiennent des augmentations de salaire, le paiement des heures supplémentaires et une prime de repas.

Le film de Thibault Férié, qui a suivi ces femmes durant plusieurs mois, dénonce la véritable maltraitance dont elles étaient victimes et les attaques auxquelles elles ont dû faire face suggérant qu'elles étaient manipulées. Il met aussi en valeur leur détermination et les soutiens précieux qu'elles ont reçus. ■



8 mars : journée internationale des droits des femmes. Quelle histoire ?

C'est avec l'histoire du 8 mars que nous clôturons cette rubrique qui une année durant nous aura permis de mettre en lumière un anniversaire marquant du combat féministe. Nous espérons que vous y avez trouvé plaisir et intérêt.

8 mars 1917 : les ouvrières de Petrograd réclament « le pain et la paix »

L'idée d'organiser une Journée internationale des femmes revient à Clara Zetkin, journaliste et militante socialiste allemande. Elle la formule en 1910 à l'occasion d'une réunion de l'Internationale des femmes socialistes. Dans les années qui suivent, des manifestations sont organisées dans de nombreux pays par des organisations ouvrières pour réclamer le droit de vote ou protester contre les

discriminations au travail.

Le 8 mars 1917, les ouvrières de Petrograd manifestent pour réclamer « le pain et la paix ». En 1921, en hommage à ces ouvrières, la Russie consacre le 8 mars « Journée des femmes » et c'est finalement ce jour qui sera retenu par l'ONU, en 1977, pour l'instauration de la « Journée internationale des droits des femmes ». Cinq ans plus tard,

sous l'impulsion d'Yvette Roudy ministre déléguée aux Droits des femmes, la France reconnaît officiellement cette journée.

Il ne s'agit pas d'une journée de fête, comme on l'entend parfois, mais d'une journée de lutte valorisant les combats passés et présents des femmes contre les discriminations et pour la conquête de l'égalité réelle. Si d'incontestables progrès ont

été réalisés au cours du XX^e siècle, il reste encore beaucoup à faire en France et dans le monde pour

faire progresser l'égalité. La lutte pour les droits des femmes reste un combat de tous les jours. ■



Le 8 mars 1917 à Petrograd.

Inscription à l'école des enfants nés en 2020

Les inscriptions des enfants nés en 2020 pour la rentrée scolaire de septembre 2023 se poursuivent **jusqu'au samedi 18 mars 2023**. Les parents doivent se présenter en mairie, au service régie, munis des documents originaux suivants :

- Livret de famille
- Pièces d'identité des parents
- Carnet de santé de l'enfant
- Justificatif de domicile sur la commune
- Matricule de la Caisse d'allocations familiales
- Document justifiant de la garde

de l'enfant pour les parents séparés ou divorcés

- Adresses et téléphones des employeurs.

Le service Régie est ouvert le lundi de 13h à 17h30, les mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30, et le samedi de 9h à 12h. Renseignements au 01 69 46 72 20. ■



Futur collège : un jugement qui ne juge pas !



Dans le contentieux qui oppose depuis plusieurs mois la municipalité à un petit groupe d'opposants - dont certains n'habitent pas la commune - à propos de l'utilisation du terrain municipal utilisé par les jardins familiaux, la juge chargée de l'affaire vient de décider de transférer le dossier à une autre juridiction.

« Cette décision empêche de fait tout démarrage des travaux » regrette Olivier Corzani, Maire de Fleury, dans un courrier adressé aux parents d'élèves.

« Ces personnes

n'ont de cesse de s'acharner contre ce projet capital pour nos enfants... Cette situation nous apparaît totalement injuste en raison de l'urgence scolaire que nous connaissons sur notre territoire... Nous restons plus que jamais mobilisés et déterminés pour faire aboutir ce projet de collège » conclut le Maire. On espère que la relocalisation désormais assurée des jardins sur un terrain de l'administration pénitentiaire (voir le dossier pages 4 et 5) permettra de débloquer rapidement cette situation. ■



PRÉINSCRIPTION EN CRÈCHE

Les préinscriptions en crèche pour une place à compter de septembre prochain ont démarré en janvier et se poursuivent **jusqu'au 31 mars**.

Les familles concernées peuvent appeler le 01 69 46 67 01 et laisser un message avec leurs coordonnées ou bien envoyer un mail à rpe@mairie-fleury-merogis.fr – un rendez-vous leur sera proposé.

La commission d'attribution se réunira courant mai.



NOUVELLE PERMANENCE SOCIALE AU 5 RUE DE LA RENARDE

Une nouvelle permanence sociale a ouvert ses portes au 5 rue de la Renarde, (quartier des Résidences). Elle fonctionne tous les mardis matin de 9h à 12h sauf vacances scolaires. Elle est accessible sans rendez-vous. Vous y êtes accueillis par un agent du CCAS de la Ville. La permanence des Aunettes continue bien évidemment à fonctionner chaque jeudi matin au 6 rue du CNR.

19 mars : commémoration du cessez-le-feu en Algérie



La cérémonie du 61^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie se déroulera le dimanche 19 mars à partir de 8h45 au cimetière communal. C'est en effet le 19 mars 1962, au lendemain de la signature des Accords d'Évian entre les représentants du gouvernement français et ceux du gouvernement provisoire de la République algé-

rienne, que les combats prennent officiellement fin. Par cet accord, la France reconnaît le droit du peuple algérien à l'autodétermination. L'indépendance de l'Algérie sera officiellement proclamée le 5 juillet suivant après un référendum où le peuple algérien s'est prononcé à 99% en faveur du Oui, mettant fin à 132 ans de colonisation. ■

Autorisation préalable de mise en location

À compter du 1^{er} mai 2023, entrera en vigueur une « Autorisation préalable à la mise en location » sur le secteur de la ville qui concentre la plus grande proportion d'habitat ancien, à savoir les rues des Petits Champs, Jean-Marillier, Roger-Clavier et Montcoquet. Avec cette mesure, il s'agit de se donner un outil de prévention contre l'habitat indigne ou insalubre. Dans cette

zone, le propriétaire concerné devra déposer une demande d'autorisation avant la signature du contrat de location au moyen d'un formulaire officiel. Tout propriétaire qui se soustrairait à cette autorisation de mise en location encourrait une amende pouvant aller jusqu'à 15 000 €. Pour plus de précision, se rapporter à notre article de février dernier (n° 21). ■

« Un puissant levier d'action contre les inégalités sociales »

Vendredi 17 février, à Sainte-Geneviève-des-Bois avait lieu le lancement officiel de la Cité éducative et du challenge « 1000 livres 1000 poèmes ».

Au cœur du quartier populaire Saint-Hubert, à Sainte-Geneviève-des-Bois, la nouvelle médiathèque Olivier-Léonhardt était le lieu idéal pour accueillir cet événement. Les maires des trois villes de Fleury-Mérogis, Saint-Michel-sur-Orge et Sainte-Geneviève-des-Bois étaient présents aux



De gauche à droite : Frédéric Pettittat, Olivier Corzani, Emmanuelle Ménestreau, Sophie Rigault et Sonia Kaddour.

côtés des représentants de l'Éducation nationale – inspecteurs de circonscription et enseignants – de l'État et des services impliqués dans la démarche. « Un projet politique pour faire que nos jeunes

convergent ensemble vers la réussite et l'excellence », a souligné Frédéric Pettittat, Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois. « C'est l'éducation qui nous rassemble aujourd'hui... elle est à la base de tout »,

relevait Sophie Rigault, Maire de Saint-Michel-sur-Orge. « Un moment où la Cité éducative devient concrète. C'est une bouffée d'oxygène salubre; un puissant levier d'action contre les inégalités sociales; une manière d'envisager l'éducation de manière transversale », insistait quant à lui Olivier Corzani, Maire de Fleury-Mérogis. Tous ont également souligné le caractère atypique de cette « Cité » qui rassemble trois communes.

Pour M^{me} Ménestreau, représentante de

l'Éducation nationale, il s'agit de « franchir les frontières administratives avec la volonté de faire cité, [avec] 27 établissements scolaires, 7000 élèves et 2 circonscriptions Éducation nationale ». Concluant cette inauguration, M^{me} Sonia Kaddour, déléguée du Préfet aux Quartiers Politique de la Ville a rappelé que l'État était prêt à compléter l'enveloppe de 300 000 € déjà consacrée à la Cité pour tenir compte des dépenses supplémentaires engendrées par les déplacements de ville à ville. ■

Captain République: pour une citoyenneté active

Captain République, le super-héros qui représente les valeurs de la République est au centre d'un projet éducatif animé par la compagnie Nue comme l'œil.

Ce lundi matin, Lucia, Joyce, Camille, Mélio et Nawëlle, cinq enfants du centre de loisirs, reçoivent la visite de Zmorda et Euryale, de la Cie Nue comme l'œil. Leur projet: transmettre la connaissance de l'histoire et des valeurs républicaines et susciter l'envie de devenir des citoyens actifs. Pour les aider, elles ont reçu le soutien de

Captain République, le super-héros d'un spectacle qu'elles ont créé. Bébert, le futur Captain République, est né dans la forêt Verpaillaise, à une époque où la Yes-



Captain République, le héros aux super pouvoirs.

blesse, son chef Dark Versailles et le Sombregé imposaient leur loi au Quart État. En grandissant Bébert acquiert de super pouvoirs qui vont lui permettre de résister et de faire triompher Universal City. Mais alors que Dark Versailles reconstitue ses troupes, Captain République perd sa mémoire et ses pouvoirs. Les enfants pourront-ils l'aider à les retrouver? Une histoire pleine de références historiques traitées sous forme ludique qui devrait amener les enfants vers un dénouement encore inconnu... Mais promis, on vous racontera! ■

1000 LIVRES, 1000 POÈMES



Qui sait ? Ce sera peut-être le succès littéraire 2023 de Fleury-Mérogis, Saint-Michel-sur-Orge et Sainte-Geneviève-des-Bois ! Cela dépend de vous les acteurs de la Cité éducative, enfants, parents, enseignants, agents des services municipaux impliqués dans le dispositif... Écrivez un poème, en

vers ou en prose, sur le sujet que vous souhaitez et adressez-le à 1000livre1000poemes.cite@gmail.com Un recueil de tous les poèmes sera publié à la fin de l'année. Certains pourront également être exposés ou publiés dans le journal de la Ville. Alors à vos plumes !

2023 : de nouvelles étapes vers la mise en œuvre de la géothermie

Les logements des Aunettes seront les premiers à être raccordés à la géothermie.



LA GÉOTHERMIE, UNE VÉRITABLE CHANCE POUR FLEURY-MÉROGIS

Cette énergie renouvelable provenant des eaux sous-terraines chauffées naturellement par le magma, a également le grand avantage d'être à l'abri des fluctuations boursières. Son prix ne dépend pas du marché de pétrole ni du gaz. Et par les temps qui courent, où les prix de l'énergie s'envolent, c'est un atout majeur. De plus, le choix fait par les villes de Grigny, Viry-Châtillon, Fleury-Mérogis et Sainte-Geneviève-des-Bois, d'exploiter ce nouveau réseau dans le cadre d'une société publique locale – la Société d'exploitation des énergies renouvelables (SEER) – dont les capitaux sont 100% publics, garantit que toutes les recettes serviront uniquement au fonctionnement du service et non pas à enrichir des actionnaires.

Après la prison raccordée début 2022 et la création du réseau de canalisation effectuée entre juin et octobre 2022, 2023 verra le raccordement de plusieurs bâtiments communaux et d'immeubles d'habitation au réseau de géothermie.

En 2021 et 2022, plusieurs étapes ont été franchies pour permettre le raccordement du territoire communal. D'abord le prolongement du réseau de canalisation depuis Grigny vers le centre pénitentiaire qui a pu être raccordé dès

février 2022. Puis entre le printemps et l'automne dernier, la création du réseau sous-terrain de canalisations en vue du raccordement des Résidences RLF, du quartier des Aunettes (CDC Habitat) et du quartier des Joncs-Marins.

Aunettes, écoles, gymnase, Malraux-Daquin et Maison de la petite enfance

C'est désormais de nouvelles étapes qui vont être franchies. Dès le mois d'avril, après la saison de chauffe, l'adaptation de la chaufferie principale et des sous stations des Aunettes sera réalisée ainsi que la création de la chaufferie du groupe scolaire Joséphine-Baker en cours de

construction. En juin, ce sont les deux nouveaux bâtiments du Centre de formation continue (CFC) et du Centre francilien de sécurité (CFS) de l'administration pénitentiaire en voie d'achèvement avenue des Peupliers qui seront raccordés. En octobre, ce sera au tour de plusieurs bâtiments communaux : les groupes scolaires Desnos, Curie et Langevin, le gymnase Jacques-Anquetil, la salle André-Malraux et l'Espace Jeunesse Louis-Daquin ainsi que la Maison de la petite enfance.

Dans le même temps, les démarches sont en cours avec plusieurs bailleurs comme CDC Habitat, RLF, 1001 Vies, « pour permettre leur raccordement dans les meilleurs délais » ainsi que l'indique la SEER. Au terme de cette phase de travaux 2023, c'est l'équivalent de 774 logements qui seront raccordés au réseau. À noter également un nouveau forage est en cours sur la commune de Ris-Orangis. Il devrait être opérationnel en 2024 permettant une nouvelle phase de raccordements. ■

LE RÉSEAU DE GÉOTHERMIE EN CHIFFRES

Une fois le réseau achevé et les chaufferies adaptées, seront raccordés au total :

- 7 bâtiments publics
- 11 copropriétés
- 9 bailleurs sociaux.

Une fois en fonctionnement le réseau représentera chaque année :

- 65 300 MWh d'énergie fournie
- 9 100 tonnes d'équivalent CO2 non rejetées dans l'atmosphère soit l'équivalent de 4 600 voitures effectuant 15 000 km (69 millions de km).



Travaux de création du réseau en 2022.

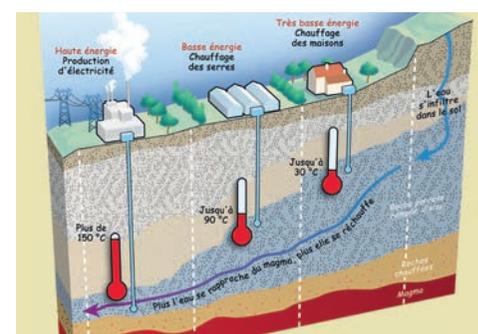


Schéma de principe de la géothermie.

Street workout et city-stade, inaugurés fin mars



Après la création du street workout, rue Salvador-Allende, dont les travaux se sont achevés en janvier, c'est au tour du city stade, situé juste à côté, de faire l'objet d'une rénovation

complète. Ainsi les jeunes Floriacumois disposeront très prochainement de deux équipements sportifs de proximité de qualité et sécurisés. Rappelons qu'il est très important de

respecter les règles d'utilisation de ces équipements (affichage sur place). Une inauguration est prévue fin mars à une date qui sera précisée ultérieurement. ■

Et si on mettait en place une mutuelle solidaire ? Un questionnaire pour recueillir vos besoins !

Disposer ou non d'une mutuelle santé est souvent déterminant pour l'accès aux soins. Or, selon les données collectées par l'Assurance maladie, 30% des familles floriacumaises ne disposent pas de mutuelle santé. C'est pourquoi, dans un esprit de solidarité et afin d'améliorer l'accès

aux soins pour tous, la Municipalité de Fleury envisage de négocier un contrat de mutuelle santé à des tarifs plus abordables et permettant à d'avantage d'assurés sociaux d'y souscrire. Dans cet objectif, un questionnaire permettant de recenser les besoins des Floriacumois sera dispo-

nible à partir du 27 mars et jusqu'au 22 avril, dans les accueils publics des services municipaux, dans les cabinets médicaux, les pharmacies et les commerces. Il sera également disponible et remplissable en ligne sur le site internet de la Ville : fleurymerogis.fr



Travaux de sécurisation des boisements dans la forêt de Saint-Eutrope



Des travaux forestiers de sécurisation des boisements sont en cours dans la forêt de Saint-Eutrope. Ils consistent à élaguer ou retirer des arbres situés en bordure des chemins et en lisière de la forêt et iden-

tifiés comme malades ou fragilisés par les aléas climatiques et potentiellement dangereux avec des risques de chute de branches ou de l'arbre lui-même. Ces travaux ont été décidés suite à la dernière tour-

née de sécurité; un diagnostic effectué chaque année par les forestiers d'Île-de-France Nature (ex-AREV) afin d'assurer la préservation de la forêt et la sécurité des promeneurs. ■

Printemps de la petite enfance le 14 mars

Le jeu dans tous ses états, sera le thème de ce Printemps de la petite enfance 2023. Cette manifestation ouverte à toutes celles et tous ceux qui se sentent concernés par la petite enfance est conçue comme un moment d'échange

et de partage. Vous pourrez y découvrir des jeux atypiques qui vous donneront envie de les partager avec vos enfants, petits-enfants ou autres. **Rendez-vous mardi 14 mars à partir de 18h, salle intergénérationnelle.** ■





Alamine : jeune citoyen engagé

Alamine est floriacumois depuis sa naissance. Il est aujourd'hui vice-président de l'association La Graine Fleury et un des fondateurs de l'association Nettoie ta ville (NTV) avec d'autres acteurs associatifs des villes voisines. C'est un de ses aînés qui lui a fait découvrir le bénévolat à travers l'organisation de maraudes et d'aide alimentaire, alors qu'il était lycéen. Cette expérience lui a donné envie de s'engager davantage. Avec La Graine Fleury il a à cœur de favoriser l'engagement citoyen des jeunes et de leur proposer des activités : foot en salle, récoltes alimentaires, soutien scolaire, aide à la rédaction de CV et de lettre de motivation... « Avec NTV il ne s'agit pas seulement de ramasser des déchets, explique-t-il, mais aussi de susciter un engagement écologique, de favoriser les échanges entre générations, les rencontres entre jeunes de villes voisines pour prévenir les rixes. » « Nous sommes fiers de ce que nous faisons, mais on veut encore améliorer les choses » conclut-il.

Idées Fils Créations : la couture comme détente et passion

Créée en 2018 à l'initiative de Léa Augustin, l'association Idées Fils Création regroupe des passionnées de couture qui se retrouvent deux fois par semaine salle Gavroche.

Ce mardi soir, Léa, Corinne, Aminata et Aurélie sont en petit comité, vacances scolaires obligent. C'est là, salle Gavroche, qu'elles ont l'habitude de se retrouver – entre 10 et 15 participantes selon les moments –

« Pour partager notre passion, nos idées, apprendre l'une de

l'autre dans une ambiance chaleureuse », précise Léa, la présidente.

L'idée de cette association est née d'une passion, celle de Léa pour la couture et aussi d'un constat : « Avec internet et les tutos que l'on y trouve, de plus en plus de gens ont envie créer leurs propres vêtements et la pratique de la couture a pris un véritable envol que le confinement a encore accentué. » « Nous avons commencé avec 4 adhérentes puis petit à petit avec le bouche-à-oreille le groupe s'est constitué. Je remercie d'ailleurs la Ville de Fleury de

nous fournir une salle. » « Chacune arrive avec ses idées, ses envies, son patron, ses tissus. Je les accompagne d'un bout à l'autre de leur projet. »

Partager et apprendre

Corinne confirme : « Au départ, nous avons toutes des niveaux de couture différents. Moi, quand j'ai commencé, je ne savais pas coudre, mais j'ai appris et maintenant je fais mon manteau. » Tout comme Aminata : « C'est un bon moment de partage, on s'échange les idées, les patrons, les chutes de tissus. Léa est un



bon professeur ! » Outre ces ateliers hebdomadaires, l'association organise régulièrement des dimanches thématiques, salle intergénérationnelle. Les derniers portaient sur « les petites robes » et « le sac ». « Je porte régulièrement le sac que j'ai créé » précise Corinne. « Parfois on se retrouve dans des

salons ou sur des marchés, comme le salon des loisirs créatifs ou les puces des couturières, pour profiter des bonnes affaires », complète Léa.

« Mon rêve, conclut la présidente, ce serait d'avoir un jour mon propre atelier avec tout le matériel nécessaire, où chacune puisse venir, pour coudre ou pour bavarder. »

Vous pouvez retrouver les réalisations des couturières sur le compte Instagram de l'association. ■

Contact : ideesfilscreations@gmail.com



Créer son entreprise : de l'idée à la concrétisation



Chaque jeudi entre 14h et 18h, le Point information jeunesse (PIJ) accueille une permanence de l'association QHUBE, spécialisée dans l'accompagnement vers l'entrepreneuriat des publics issus des quartiers « Politique de la Ville ».

Tatiana Régnier, conseillère en création d'entreprise y dispense aide et conseils.

« **D**e plus en plus de jeunes sont intéressés par la création de leur activité » constate Tatiana. « Lors d'un échange avec des élèves de BTS du lycée Paul-Langevin, l'un d'eux m'a dit : "je veux pouvoir être maître de mes idées" ». Mais passer de l'intention aux actes ne va pas de soi.

« Quand un jeune vient me voir, je commence par lui poser plein de questions. Qu'est-ce que tu veux faire ? À quel endroit ? Pour quelle clientèle ? Il s'agit de le pousser à être dans le concret. Identifier s'il y a réel-

lement un besoin, s'il lui faut une formation complémentaire, s'il va pouvoir en vivre correctement. Dans un second temps, je le pousserai à se questionner sur les besoins de financement et la manière d'y faire face, sur ses possibles concurrents présents sur le territoire, si les conditions d'exercice de ce métier sont compatibles avec d'éventuels problèmes de santé... Mon objectif n'est pas de casser son rêve mais de sécuriser son parcours. »

Au fur et à mesure de la construction de son projet, le futur entrepreneur sera dirigé vers d'autres partenaires comme la Chambre de commerce qui pourront l'aider à répondre à d'autres questions ; par exemple quels seront mes coûts de production ? À quel prix devrai-je vendre pour que mon activité soit rentable ? Est-ce que ça correspond à ce que les futurs clients sont prêts à payer ? Comment vais-je me faire connaître ? Ainsi que vers des organismes de financement.

Au contact dans les quartiers

Mais Tatiana sait que tous les jeunes potentiellement intéressés ne franchiront pas spontanément les portes du PIJ pour venir la voir. Parce qu'ils ne connaissent pas ce service ou parce qu'ils ne savent pas réellement à quoi il sert. Alors Tatiana passe du temps dans les quartiers. « Je vais devant la boulangerie, dans les fêtes de quartier, partout où je peux rencontrer des jeunes (ou des

moins jeunes) qui peuvent avoir des projets sans savoir comment les construire. J'ai aussi des contacts avec les bailleurs, je travaille en lien avec la Mission locale, j'organise des ateliers de sensibilisation avec le service Jeunesse une fois par trimestre. »

Alors si vous aussi vous avez un projet, même vague, n'hésitez pas. Contactez le PIJ, il vous mettra en relation avec Tatiana. ■

PIJ

Place du 8-Mai-1945

Tél. : 01 69 72 19 72

Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30



Paris et Christopher : deux exemples de parcours vers l'entrepreneuriat

Parmi les jeunes Floriacumois que Tatiana accompagne, Paris et Christopher construisent leur projet d'entreprise.



Paris a 18 ans.

Il a arrêté ses études après le collège et est demandeur d'emploi. C'est ce que dans le langage de

l'association, ils appellent un « intentionniste ». Paris a une idée : ouvrir une laverie auto. Mais pas n'importe laquelle. Une laverie conviviale avec un coin sympa pour faire patienter les clients pendant que leur véhicule est en train d'être nettoyé. Et un procédé écolo économisant l'eau et avec des produits non dangereux

pour l'environnement. Belle idée, généreuse comme Paris ! Mais comment la concrétiser ? Il n'a pas encore les réponses. Les investissements à réaliser sont importants. Il faut obtenir la confiance des banques. Tatiana continue de le suivre mais l'a aussi orienté vers la Chambre de commerce. Le projet se construit patiemment.



Christopher a 24 ans.

Il a un diplôme Bac+2 de webdesigner. En même

temps informaticien et graphiste, c'est un métier à la fois technique et créatif. Christopher a testé le salariat mais ne s'y est pas retrouvé. Alors il est bien décidé à créer sa propre activité. Pour lui l'investissement est minime. Il faut un bon ordinateur, des logiciels

professionnels et un abonnement téléphonique haut débit. Il peut travailler depuis son domicile. Pour autant il a besoin d'une bonne étude de marché pour savoir où il va. Il a opté pour se faire aider par la CCI. Il est pressé d'aboutir. Son projet devrait pouvoir se concrétiser assez vite.

Exaucé, jeune et talentueux élève pianiste du CMA

C'était le 17 décembre dernier à l'occasion du spectacle donné par les élèves et enseignants du CMA. Yannis Cazales, professeur de piano, présente au public Exaucé Kisimbila Neeza, un de ses jeunes élèves.



Exaucé a démarré les cours de piano en septembre. Mais ce que ce jeune homme de 17 ans nous donne à entendre témoigne à l'évidence d'une capacité d'apprentissage hors du commun. Il est déjà capable d'interpréter du Schuman (Mélodies) et même d'improviser. Il n'en fallait pas plus pour nous donner envie de le rencontrer.

Exaucé est né au Congo. Il est arrivé en

France en 2020. Après un bref passage en Normandie, il s'installe à Fleury-Mérogis. Il est aujourd'hui en terminale STI2D (Sciences et techniques de l'industrie et du développement durable) à Brétigny. « J'ai commencé à jouer du piano tout seul, simplement par oreille musicale. Alors quand je suis arrivé en France je me suis dit que ce serait bien de prendre des cours, pour apprendre le

solfège et améliorer ma technique. »

Des facilités mais aussi du travail

Yannis Cazales, son professeur au CMA, confirme: « Exaucé a énormément d'aptitude naturelle, il est né musicien. Il a une bonne oreille, une sensibilité musicale et de grandes mains [qui permettent de jouer de grands intervalles de notes – ndlr]... j'essaie de

l'intéresser au maximum. »

« C'est vrai, j'ai une certaine facilité à apprendre, reconnaît Exaucé, mais je travaille aussi chez moi plusieurs heures par semaine. » « J'aime le jazz, le classique, particulièrement Mozart, mais aussi Hans Zimmer [compositeur de musiques de film – ndlr]. J'aime cette douceur et la partager avec les autres. » Normalement, le premier cycle de formation musicale dure quatre ans, mais Yannis Cazales n'exclut pas de présenter Exaucé à l'examen de fin de cycle dès la fin de cette année. Une perspective que l'intéressé accueille avec prudence. « Plus tard j'aimerais intégrer le conservatoire de Paris, participer à un

orchestre pour continuer à partager ma passion », explique Exaucé. Mais pour l'heure c'est à son orientation post-bac à laquelle il réfléchit: « J'hésite entre la programmation informatique et un cursus d'ingénieur du son. » Quoi qu'il choisisse, on lui souhaite le meilleur. ■

Yannis Cazales



Pianiste, compositeur, il enseigne le piano au CMA de Fleury-Mérogis depuis septembre 2022. Il est le professeur d'Exaucé.

Des livres, des femmes...

À l'occasion de la Journée internationale pour les droits des femmes, voici 3 livres qui nous racontent des histoires, vraies ou de fiction, dans lesquelles les femmes jouent un rôle déterminant.

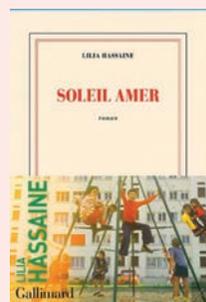


Madeleine, Résistante (Tome 1)

M. Riffaud, J-D Morvan et D. Bertail
Édition Dupuis
Bande dessinée

La petite Madeleine

Riffaud vit heureuse avec ses parents instituteurs. Mais la Seconde Guerre mondiale éclate et l'exode jette la famille sur les routes tandis que l'adolescente est envoyée dans un sanatorium. Pourtant, Madeleine est bien résolue à réaliser un projet fou: trouver des résistants et lutter contre l'occupant.



Soleil amer

Lilia Hassaine
Édition Gallimard
Roman

Avec ce second roman, Lilia Hassaine aborde la question de l'intégration des populations

algériennes dans la société française entre le début des années soixante et la fin des années quatre-vingts. Une histoire intense, portée par des personnages féminins flamboyants.



Héroïnes

Sarah-Jane Startford
Édition Belfond
Roman

Alors que la « peur rouge » s'abat sur les États-Unis, Phoebe Adler, talentueuse scénariste, est bannie

de Hollywood pour ses supposées accointances communistes. Face à la menace d'un procès inique, la jeune femme décide d'émigrer de l'autre côté de l'Atlantique. Mais, au lendemain de la guerre, trouver du travail dans un Londres dévasté n'est pas chose facile...

■ Vos élus municipaux



Olivier CORZANI
Maire,
Vice-président
du Conseil
communautaire



Roger PERRET
Maire-adjoint chargé
du Cadre de vie et de la
Démocratie locale



Espérance NIARI
Maire-adjointe chargée
des Ambitions et droits
pour les enfants
et les jeunes



Ruddy SITCHARN
Maire-adjoint chargé de
la Vie économique,
du Développement de
l'économie sociale et
solidaire et des Finances



Alice FUENTES
Maire-adjointe chargée
des Droits à l'éducation
et à la Vie scolaire



Yves GUETTARI
Maire-adjoint chargé
du Sport pour tous et
du développement
de la pratique sportive



Danielle MOISAN
Maire-adjointe chargée
des Affaires sociales,
du Logement et
de la Santé



Nourredine MEDOUNI
Maire-adjoint chargé de
la Tranquillité publique,
des Transports
et mobilités, et des
Commémorations



Isabelle DURAND
Maire-adjointe chargée
du Développement de la
culture pour tous,
de la Vie des aînés,
de la Valorisation de
l'histoire et du patrimoine
de la ville



Marie-Gisèle BELZINE
Conseillère municipale
chargée des Droits des
femmes et des personnes
en situation de handicap



Hichame OUBBA
Conseiller municipal
chargé de la Vie
associative



Tiphaine VALDEYRON
Conseillère municipale
chargée de la Petite
enfance,
Conseillère
départementale



Mahamadou SACKO
Conseiller municipal
chargé de la Vie des
quartiers et des activités
des familles



Christian DARRAS
Conseiller municipal
chargé des Actions
de solidarité



Mélanie BARBOU
Conseillère municipale



Laurent DOISELET
Conseiller municipal



Jeannette OTTO
Conseillère municipale



Didier GABA
Conseiller municipal



Sophia MEJRI
Conseillère municipale



Martine GOESSENS
Conseillère municipale



Madiouma TANDIA
Conseiller municipal



Aline THIOL
Conseillère municipale



Sami TOUMI
Conseiller municipal



Maria BERNARDO
Conseillère municipale



Ruddy GASTRIN
Conseiller municipal



Ghyslaine LARUELLE
Conseillère municipale



Julien CORZANI
Conseiller municipal



Saty TALL
Conseillère municipale



Albert LAVENETTE
Conseiller municipal



Annie MARÇAIS
Conseillère municipale

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS

Avec le Maire : 01 69 46 72 23 ■ Avec les maires-adjoints : 01 69 46 72 03 ■ Avec la délégation de Stéphane Raffalli et Tiphaine Valdeyron, conseillers départementaux : gconan@cdessonne.fr ■ Avec Antoine LÉAUMENT, député de l'Essonne : antoine.leaument@assemblee-nationale.fr

Menus du 13 mars au 13 avril 2023 (sous réserve de modifications)

La restauration scolaire propose aux enfants des menus équilibrés et diversifiés.
Une fois par semaine, un repas végétarien est au menu.

MARS

LUNDI 13

Macédoine mayonnaise
Émincé d'agneau à l'indienne
Riz Madras
Kiri - Banane

MARDI 14

Menu végétarien
Pizza au fromage
Œufs brouillés
Purée de potiron
Tomme noire
Semoule au lait

MERCREDI 15

Salade de pâtes au surimi
Paupiette de lapin - Brocolis
Camembert BIO - Orange

JEUDI 16

Asperges
Saucisse - Lentilles
Fromage blanc
Tarte aux abricots

VENREDI 17

Salade verte
Paella
Fromage - Poires au sirop

LUNDI 20

Feuilleté au fromage
Émincé de dinde sauce
chasseur
Petits pois, carottes
Saint-Paulin - Fruit BIO

MARDI 21

Menu végétarien
Salade verte
Lasagnes aux légumes
Yaourt nature - Paris-Brest

MERCREDI 22

Poireaux sauce crème
Escalope viennoise
Haricots coco à la bretonne
Brie - Fruit

JEUDI 23

Concombre vinaigrette
Palette de porc provençal /
dinde
Purée de pommes de terre
Édam
Compote de pomme

VENREDI 24

Salami, cornichons /
tomates
Filet de lieu normande
Gratin de courgettes
Petits suisses
Fruit

LUNDI 27

Julienne de betteraves
Boulettes de bœuf au
gingembre
Garniture orientale
Fromage BIO
Donut's

MARDI 28

Menu végétarien
Velouté d'artichaut
Pané de blé
Croquettes à la sauce tomate
Montcady
Orange

MERCREDI 29

Salade verte
Tartiflette porc / volaille
Yaourt mixé
Cocktail de fruits au sirop

JEUDI 30

Tarte paysanne
Blanquette de veau
Duo de carottes
Fromage de chèvre
Pomme

VENREDI 31

Tomates basilic
Pavé de poisson gratiné
Riz pilaf
Fromage
Mousse au citron

AVRIL

LUNDI 3

Salade sawai
Steack haché à l'échalote
Haricots plats d'Espagne
Pavé demi-sel - Poire

MARDI 4

Pâté de campagne /
Betteraves
Sauté de veau Marengo
Gratin de chou fleur
Bûche de chèvre
Lacté chocolat

MERCREDI 5

Salade composée
Pilon de poulet à l'huile
d'olive
Carottes persillées
Montcadi - Dattes

JEUDI 6

Menu végétarien
Velouté de brocolis
Pommes de terre vapeur
Bâtonnets de fromage
Petit cotentin - Fruit

VENREDI 7

Céleri rémoulade
Dés de poisson sauce citron
Jardinière de légumes
Yaourt nature BIO
Fruit

LUNDI 10

Salade sombrero
Émincé de bœuf provençal
Blé
Fromage - Fruit

MARDI 11

Menu végétarien
Taboulé à l'orientale
Saucisse végétale
Lentilles BIO
Fromage
Gâteau basque

MERCREDI 12

Salade lolla rossa
Cordon bleu
Brocolis à la crème
Fromage - Fruit

JEUDI 13

Salade pikliz (chou, poivron)
Colombo de poulet / riz
Glace coco
Ananas

Conseil nutrition Manger la banane par les deux bouts



La banane est le deuxième fruit le plus consommé en France après la pomme. Il faut dire qu'elle possède des qualités nutritives très intéressantes. Peu riche en graisses et en protéines, son apport énergétique tient à sa teneur en glucides (amidon lorsqu'elle est peu mure, sucres lorsqu'elle avance en maturité). Manger une banane pas trop mure avant un effort physique est idéal. Elle est riche en fibres qui participent au transit et à l'équilibre

de la flore intestinale. Une banane représente 27% des besoins journaliers en vitamine B6 indispensable au fonctionnement du système nerveux. C'est enfin le fruit frais qui apporte le plus de potassium (utile à la fonction musculaire) et de magnésium (pour mieux lutter contre la fatigue). Conserver à température ambiante (maximum 22°C). Trop mure ? Elle entrera idéalement dans la composition de compotes associée à d'autres fruits !

FLEURY MA VILLE

Journal d'information de la Ville de Fleury-Mérogis, est imprimé à 4 500 exemplaires sur papier 100 % PEFC.

Directeur de la publication : Olivier Corzani

Directeur de la communication :

Thierry Doulaud

Rédaction : Thierry Doulaud.

Photos : Ville de Fleury-Mérogis,

Adobe Stock, DR

Conception éditoriale et graphique :

André Ciccodicola et Jean-Pierre Créac'h
(Ciccodicola.conseil)

Mise en pages : Sophie Rouxel

Impression : imprimerie Grenier



Distribution : Le diffuseur des collectivités

Mairie de Fleury-Mérogis

12, rue Roger-Clavier

91700 Fleury-Mérogis

Téléphone : 01 69 46 72 00

www.fleurymerogis.fr

Fleury ma ville

Le journal municipal de la ville de Fleury-Mérogis

Renseignements pratiques



HOTEL DE VILLE

12, rue Roger-clavier - BP 107
91706 Fleury-Mérogis cedex
01 69 46 72 00
www.fleurymerogis.fr

Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.

Mairie fermée le mercredi.

NUMÉROS UTILES

CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION

1, place Saint-Exupéry
91704 Sainte-Geneviève-des-Bois cedex - 01 69 72 18 00

MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

Le Trianon - 72, route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge - 01 69 46 81 50

GENDARMERIE DE FLEURY

1, avenue des Peupliers - Tél. : 17

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS

4, rue Frédéric-Joliot-Curie
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois - 01 69 46 57 60

♥ INFOS SANTÉ

CABINET MÉDICAL DES SOURCES

55 bis rue André-Malraux
Médecins généralistes :
Dr Ben Salem
Dr Dahane
Tél. : 01 88 09 00 00

Infirmiers :

M^{me} Moumen
Tél. : 06 64 83 86 21
M. Varennes
Tél. : 06 63 25 14 22

Prélèvements sanguins : les lundis 7h30-11h sans RV.

CABINET MÉDICAL DES JONCS-MARINS

108 rue Martin-Luther-King
Médecins généralistes :
Dr Haffaf
Dr Laïb
Tél. : 01 88 09 00 05

Dentiste :

Dr Toledano
Tél. : 01 69 21 21 29
Ostéopathe :
M^{me} Delannay
Tél. : 07 66 74 24 00
ou www.doctolib.fr

AUTRES PRATICIENS

Dentistes :
Dr Korber et Dr Garabedian
10 rue de l'Orge
Tél. : 01 60 16 64 17
ou 01 60 16 56 86

SOS Médecins 24h/24
Tél. : 08 26 88 91 91

PROTECTION INFANTILE

Prévention santé gratuite
0 à 6 ans
Maison de la petite enfance
Tél. : 01 69 46 67 06

CMPP (Centre médico-psycho-pédagogique)
6 rue du CNR
Tél. : 01 60 16 02 69

PHARMACIES

M^{me} Ichir
2, av. du Docteur-Fichez
Lun au ven 9h-19h30
Sam 9h-19h
01 69 24 39 90

Grande pharmacie de Fleury

24, rue Rosa-Parks
Lun au sam 8h30-20h30
01 60 15 80 83

CENTRE JEAN-MOULIN

Réadaptation professionnelle
8, rue Roger-Clavier
01 69 25 66 00

RÉSIDENCE MARCEL-PAUL (EHPAD)

8, rue Roger-Clavier
01 69 25 65 00

ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ PRIVÉ MANHÈS

8, rue Roger-Clavier
01 69 25 64 00

PERMANENCES SOCIALES

(En période scolaire)
• **6 rue du CNR**
Le jeudi de 9h à 12h ;
• **5 rue de la Renarde**
Le mardi de 9h à 12h.
06 50 94 74 56

TAXIS

M. Belamine :
06 08 81 60 60
M. Péreira :
06 08 02 02 85

DÉCHETS ENCOMBRANTS

secteur pavillonnaire :
sur demande au
0 800 293 991 ou sur
www.coeuressonne.fr
Secteur collectif :
14 et 28 mars 2023.

AVOCAT CONSEIL

Permanence en mairie
de 10h15 à 11h45
vendredi 31 mars 2023.

ILS SONT NÉS

COVACI Iacob, Sébastien
né le 21 janvier 2023.

GNATATA Kuratea, Teavahiria
née le 3 février 2023.

BENJAMIN GASPARD Kaïden, Cameron
né le 10 février 2023.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

M^{me} FARNOUX veuve SILVY Odette décédée le 1^{er} janvier 2023.

M. CLÉMENT David décédé le 8 janvier 2023.

M^{me} CAUSSE veuve LIBOIS Henriette décédée le 8 janvier 2023.

M^{me} AMMENDOLA Gilda décédée le 22 janvier 2023.

ACTUALITÉ PRATIQUE - SENIORS

NAVETTE COURSES

LES VENDREDIS :
17/3 et 14/4 (Carrefour),
24/3 (Leclerc Viry-Châtillon),
31/3 (Auchan),
7/4 (Leclerc Fleury-Mérogis).

NOUVEAU HISTOIRES AVEC LES TOUT-PETITS

• **Vous avez du temps libre, vous aimez le contact avec les tout-petits ? Jeudi 23 mars**, de 9h30 à 11h à la salle intergénérationnelle, venez raconter des histoires aux enfants du multi-accueil Emmi-Pikler, cuisiner, jouer, vous balader avec eux...

ESCAPE GAME À L'ABBAYE DE ROYAUMONT

• **Vendredi 14 avril.**
Tarif selon QF (maximum 30 € par personne).
Inscriptions du 13 au 30 mars.

Service Retraités > **01 69 46 72 29**